

| | | | |
|-----|-------------------------------|-------------------|---|
| 209 | UTBM Service communication | l'Est Républicain | 4 décembre 2016 |
| | | Région | Communauté du savoir - CDS - Arc jurassien - partenariat - colloque |

Etudier en Suisse... et vice-versa

Il ne manquait plus qu'une signature. Il y en aura sept, en bas d'un accord-cadre qui va stimuler les échanges universitaires entre la Franche-Comté et sa voisine suisse francophone. Au terme d'une rencontre jeudi au centre des congrès de Belfort, la frontière des connaissances s'estompe entre les deux entités réunies sous l'appellation « Communauté du savoir ».

« Le but est de s'enrichir mutuellement »

Grâce au financement Interreg V (1,8 million d'euros au total), des bourses de stages

sont désormais accessibles aux étudiants francs-comtois qui souhaiteraient aller étudier en Suisse voisine, et vice-versa.

Du côté français, les établissements concernés sont l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon, l'Université de Franche-Comté et l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard. Du côté suisse, l'accord réunit la Haute école Arc (Neuchâtel-Berne-Jura), la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud, l'Université de Neuchâtel et la Haute école pédagogique Bejune (Berne-Jura-Neuchâtel), dernière venue

dans la communauté.

« Avec cet accord-cadre », explique Aurore Niechajowicz, chargée de coopération scientifique franco-suisse, « nous entrons dans le concret, « le texte prévoit des échanges d'enseignants, de chercheurs et de collaborateurs, ainsi qu'une mise en réseau des structures. Il n'y avait aucun intérêt à créer une couche administrative supplémentaire. Le but est de s'enrichir mutuellement. » Sans frein linguistique puisque la langue maternelle est identique, même si l'anglais scientifique est devenu une obligation.

Comme le rappelle Aurore

Niechajowicz, cette nouvelle étape de la coopération transfrontalière universitaire est le fruit d'une prise de conscience : « Il n'y avait rien au niveau jurassien alors que les démarches rhénane et rhônalpine étaient très avancées. Un premier colloque en mars 2012 à Besançon a permis un état des lieux. Un second en 2014 à Neuchâtel a débouché sur le choix d'un nom, la constitution d'une équipe et l'obtention d'un financement. Celui de Belfort cette année permet de concrétiser davantage cet échange transfrontalier. »

François ZIMMER

DOU06 - V1